

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE  
L'ASSOCIATION NATIONALE DES PRÉPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE  
Le 6 février 2016 À PARIS**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS - 2015**

En tant que secrétaire de l'ANPPH, j'ai l'honneur de vous présenter, une rétrospective de l'année écoulée qui fut riche en événements et actions au niveau de l'association.

Nous allons aborder maintenant les différentes activités par thème.

**L'ORGANISATION DU BUREAU NATIONAL DE L'ANPPH :** L'année 2015 a été marquée, tout d'abord, par un changement de présidence puisque David Authier a pris la suite de Marie-Hélène Grongnet.

Par ailleurs, le bureau national a été renforcé par l'arrivée d'Emmanuelle Braillard, Jérôme Daigueperce et Muriel Séliade, qui ont su trouver leur place au sein de l'équipe.

Le bureau national de l'ANPPH, ainsi constitué, a poursuivi sa tâche avec détermination.

**LES JOURNÉES NATIONALES DE FORMATION D'AVIGNON :** Le thème retenu était : « Prise en charge du patient cancéreux : chimiothérapie et soins de support ». Nous avons accueilli, fin mars 2015, au Palais des Papes, 288 personnes dont 139 stagiaires pris en charge dans le cadre de la formation continue. Cette année est la seconde où le bureau national organise seul ces journées. Nous avons été aidés dans notre tâche par l'institut Sainte – Catherine d'Avignon.

Cette année, la commission JNF, composée de Mylène Gabbay, Marie-Françoise Bressand, Agnès Rougale et Hélène Guiochon, a mis à jour la majeure partie des procédures liées à cette activité. Nous les remercions pour leur investissement et le travail entrepris afin d'assurer la pérennité des JNF. La réussite de la session 2015 est pour partie liée à ce travail de fond.

Dans le respect de développement durable et dans un souci de maîtrise des dépenses, les interventions et les photographies des JNF ont été proposées en téléchargement pour les participants, sur le site internet de l'association. Cette méthode sera reconduite pour les prochaines années.

**IFPPH 2015 :** 14 actions de formation ont été organisées et 188 stagiaires ont été accueillis. Muriel Séliade, responsable de l'IFPPH d'Aix en Provence depuis plusieurs années, a repris la coordination des 9 centres IFPPH. Nous souhaitons la remercier ainsi que Sylvie Guillien, trésorière adjointe, Véronique Tondusson, collaboratrice administrative et, bien évidemment, les responsables des IFPPH pour leur grande implication tout au long de cette année.

En février 2015, l'ANPPH a été enregistré en tant qu'Organisme Gestionnaire de Développement Professionnel Continu. Cela montre la reconnaissance du sérieux des formations que nous dispensons, grâce aux responsables des centres IFPPH. Il nous reste à présent à enregistrer l'ensemble des programmes dispensés par notre organisme de formation.

**L'UIPARM (Union Inter Professionnelle des Associations de Rééducateurs et Médico-techniques) :** Cette association est toujours présidée par un préparateur en pharmacie hospitalière : Jean-Pierre Frémond.

L'UIPARM a cette année été particulièrement moteur pour aider l'ANPPH dans ses travaux :

- tout d'abord, en vue d'obtenir la réingénierie du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière dans un cursus LMD ;
- ensuite, à ce que notre profession soit enregistrée dans le Code de la Santé Publique au niveau du livret des professions paramédicales et non dans le livret des personnels de pharmacie ;
- enfin, que les PPH soient représentés au Haut Conseil des Professions Paramédicales (HCPP).

Nous avons, en participant aux actions menées par l'UIPARM, rencontrés des représentants du ministère de la santé et l'un des membres de la conférence des présidents d'université. Nous avons également participé à la Grande Conférence de Santé qui s'est tenue pendant le dernier trimestre 2015.

De plus, David Authier est intervenu lors des Journées Nationales d'Etudes et de Réflexion de l'UIPARM dont le thème était : « Loi de modernisation du système de santé : contribution des paramédicaux à la santé publique ». Outre la richesse des informations et échanges, cette journée a permis un rapprochement avec l'association des manipulateurs en électroradiologie médicale.

**L'EUROPE et l'EAPT :** Cette année, le groupe de travail européen a évolué en fin d'année avec l'arrivée de Mylène Gabbay en remplacement de Laurentina SIMOES, que nous remercions pour sa contribution aux projets menés. L'année aura été ponctuée de réunions skype entre l'équipe portugaise et l'équipe française.

Cette année a vu se poursuivre le travail sur l'aspect réglementaire de l'association européenne EAPT. A été réalisé, en partenariat avec un avocat belge, la traduction des statuts en langue française (une des deux langues officielles en Belgique) tandis que la retranscription en langue anglaise (retenue au sein de l'EAPT) est en cours de validation. Les statuts (version française) sont sur le point d'être déposés à Bruxelles.

L'ANPPH a été représentée par deux déléguées à l'Assemblée Générale de l'EAPT à Hambourg en mars, ainsi que par une déléguée au congrès FIP à Düsseldorf en septembre, pour le symposium des techniciens en pharmacie.

En 2016, les travaux vont se poursuivre avec:

- le dépôt effectif des statuts EAPT et l'ouverture d'un compte bancaire européen
- une demande de subvention Erasmus prévue pour fin mars 2016
- le travail sur le projet MobPharm, c'est-à-dire l'élaboration d'un tableau à double lecture pour les référentiels de compétences des techniciens en pharmacie en Europe géographique et analyse des différences substantielles avec propositions de mesures compensatoires.
- la poursuite de la participation au groupe de travail sur la pharmacie hospitalière en Europe.

**LA COMMUNICATION :** En 2015, un de nos objectifs était d'améliorer et de moderniser la communication envers nos adhérents à travers notre revue, la page Facebook et le site internet.

- **LE SITE INTERNET :** Il est toujours géré par Alexandra Gautier. Un travail a été entrepris pour réserver plus de sections aux adhérents. Ainsi, une page spécifique vous est dédiée pour que vous soyez informé en détail sur l'avancée de nos travaux. En 2015, 102 réponses ont été apportées aux questions posées via notre forum « point comm » ou par mail. Nous vous rappelons que les adhérents sont prioritaires pour le traitement de leurs demandes.
- **« ANPPH INFOS » :** 3 numéros, relookés avec l'apparition de nouvelles rubriques, vous ont été transmis. Une version numérique est également disponible sur le site internet, dans la section réservée aux adhérents.  
Jérôme Daigueperce, Sophie Séréno et Myriam Merlet, composent la cellule communication. Ils renouvellent leur appel aux préparateurs souhaitant développer leurs compétences d'auteurs en envoyant des articles.
- **PAGE FACEBOOK :** au 31 décembre 2015, 1217 personnes suivaient la page Facebook, dépassant largement nos espérances. Ce lien moderne permet de vous transmettre en temps réel les dernières informations de notre association mais également de nous faire connaître. N'oubliez pas de « liker », de partager et de continuer à nous suivre.

**LE FICHER ADHÉRENT :** Notre objectif demeure la fidélisation. Au 31 décembre 2015, notre association compte 742 adhérents dont 413 à jour de leur cotisation. La représentativité de l'ANPPH s'apprécie également à ce niveau.

**LA VIE DES RÉGIONS :** Concernant l'activité des régions, l'année 2015 a été bien remplie : 11 réunions régionales se sont déroulées un peu partout en France, grâce à l'investissement des correspondants de régions. Une partie d'entre elles présentaient un thème scientifique et toutes ont consacré un temps aux actualités professionnelles. Ces journées ont été l'occasion de se rassembler et d'échanger avec les collègues de divers horizons. Elles ont été très appréciées par les 423 participants et par les intervenants.

Nous remercions les correspondants de régions, qui sont toujours autant investis dans leur région pour faire connaître l'association et qui sont un lien fort avec le bureau national. Nous souhaitons également remercier Lucie Bernard, aidée par Jérôme Daigueperce depuis octobre, qui s'occupe de la coordination des régions et a entrepris de rédiger les procédures et documents de travail liés à cette activité.

Les objectifs de l'année 2016 sont de développer le recensement des établissements de santé et des PPH ainsi que de tester de nouveaux formats pour les réunions régionales.

Certaines régions recherchent toujours leur correspondant : l'Auvergne, la Bretagne, la Corse, l'Île de la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, l'Île de France, le Languedoc-Roussillon, le Nord-Pas de Calais et le Pays de la Loire. Si vous êtes intéressés ou connaissez quelqu'un susceptible de l'être, n'hésitez pas à contacter Lucie Bernard. Elle se fera un plaisir de répondre à vos interrogations.

Après vous avoir décrit toutes les activités menées par l'ANPPH, comment ne pas aborder les remerciements adressés aux personnes qui œuvrent à leur réalisation ?

Merci à tous ces bénévoles que sont les membres du bureau pour l'investissement et la disponibilité dont ils font preuve au quotidien, aux responsables des centres IFPPH pour les formations mises en place, aux correspondants de région pour le lien qu'ils apportent entre l'ANPPH et les professionnels de leur région.

Le bureau voudrait remercier plus particulièrement Marie-Line Intilia et Claude Feix, chargés de mission au sein du bureau national, ainsi que Nicole Plaideur, membre du bureau, qui ont œuvrés pour l'ANPPH ces dernières années.

Merci à Sandrine Guillaume pour avoir géré le centre IFPPH de Belfort – Montbéliard.

Un grand merci à Carole Guilloit, Georges Grimoire et Léa Helan-Raboteur, correspondants de région de l'Île de France, de l'Île de la Réunion et de la Guadeloupe, pour leur soutien et leur détermination à porter la voix de l'association dans leur région respective, depuis plusieurs années.

Nous avons la joie d'accueillir deux nouveaux correspondants de région : Aurélie Caputo (Champagne – Ardennes) et Franck Saleur (PACA), ainsi que deux délégués départementaux Djouha Chaib-Eddour (Provence Alpes Côte d'Azur) et Clémence Merle qui secondera Rajeevan Kugarajah pour la région Rhône Alpes.

Merci à tous les adhérents pour la confiance qu'ils nous accordent et tout particulièrement à vous qui avez fait le déplacement à l'assemblée générale.

Merci de votre attention.

Alexandra Gautier  
Secrétaire de l'ANPPH